

Former des enseignants au XXIème siècle

Contribution de l'AEDE-France – 26 octobre 2012 – Colloque CDIUFM-ENS Lyon

Pour trouver le bon cap afin de refonder la formation initiale des enseignants, il faut se demander quel avenir nous voulons pour les enfants et les jeunes qui leur seront confiés.

Or, pour l'avenir de nos jeunes, il est indispensable que l'école de la république prenne des couleurs européennes et s'ouvre sur la cité et sur le monde. On ne saurait, aujourd'hui, concevoir une formation initiale d'enseignants d'où la dimension européenne serait absente !

Dans le monde actuel, l'ancrage national n'est plus suffisant, même s'il reste l'un des éléments de la construction du citoyen. C'est d'un ancrage européen que les jeunes ont besoin, pour pouvoir trouver leur place, développer leurs capacités et faire leur parcours de vie dans un monde en mouvements incessants.

L'école fait partie de l'espace public de l'éducation. C'est l'un des lieux où les enfants apprennent à devenir des adultes. Il est de la responsabilité de tous les acteurs du monde éducatif d'accompagner leur développement, de la maternelle à l'université, afin qu'ils puissent réaliser au maximum leur potentiel et de les outiller dans tous les domaines pour qu'ils trouvent leur place dans un environnement globalisé qui n'est pas facile.

L'école doit entretenir et stimuler l'envie et le plaisir d'apprendre, de découvrir, d'aller plus loin, de créer, en s'ouvrant sur la cité et sur le monde.

L'école doit proposer des projets, des défis pour que les jeunes aient toujours le désir de s'approprier de nouvelles connaissances et développent des compétences qui leur permettront de continuer à se former tout au long de la vie.

Les textes-référence de l'Union européenne sur les compétences-clés pour les élèves, pour les enseignants, pour les chefs d'établissement fournissent des cadres qu'il serait utile de transposer dans notre système national, sans les réduire à une portion congrue, comme par exemple, le socle commun.

Pour la survie de notre pays, pour la compétitivité européenne, pour un avenir de paix et de solidarité, il est indispensable que les jeunes apprennent à travailler en groupes européens, multilingues et multiculturels ; pour cela, dès leur plus jeune âge, ils doivent avoir des possibilités d'échanger avec leurs homologues européens et de réaliser ensemble des projets. Les outils multimédia permettent aujourd'hui ce genre de coopération, au sein de l'école ou d'associations. Les nombreux programmes européens orientés vers la jeunesse, la culture, l'éducation tout au long de la vie, offrent de grandes possibilités. Les collectivités territoriales ont bien pris la mesure de cette dimension indispensable à l'éducation du citoyen. Le réseau des Villes éducatrices, dont la présidence française est à l'Hôtel de ville de Lyon, précisément, en est un bon exemple.

Tous ces programmes constituent des opportunités enrichissantes et stimulantes pour les élèves (et pour les enseignants). Grâce à de telles initiatives, les participants apprivoisent la pratique des langues, ils s'habituent à travailler de manière collaborative, ils dominent la peur de l'inconnu et découvrent des ressources inattendues en eux-mêmes; ils améliorent leurs chances d'employabilité; ils se préparent à devenir des citoyens européens impliqués et responsables.

Cette nécessaire ouverture vers l'Europe et le monde n'est possible que si les enseignants et autres éducateurs sont eux-mêmes informés et formés dans cette perspective.

Un cursus de formation d'enseignants ne peut plus être élaboré aujourd'hui par des experts mono-nationaux : la collaboration avec les collègues européens est indispensable !

C'est pourquoi l'Association Européenne de l'Éducation-France travaille depuis plusieurs années avec des partenaires européens dans le but de proposer des contenus et des modalités de formation susceptibles d'apporter une dimension européenne aux cursus de formation d'enseignants.

En 2009, elle a réédité l'ouvrage "Apprendre à enseigner l'Europe", issu d'un projet multilatéral COMENIUS financé par la Commission européenne. Cet ouvrage, en 3 parties, comporte des réflexions théoriques sur ce qu'est l'éducation à la citoyenneté européenne, des fiches pédagogiques utilisables en formation et en classe et des analyses d'expériences.

Actuellement (2010-2013), elle est engagée dans un autre projet multilatéral, également financé par la Commission européenne, ELICIT (European Literacy and Citizenship Education) qui a pour objectifs de définir 1) un **cadre commun de référence** des compétences nécessaires pour enseigner la citoyenneté européenne -déjà disponible en 9 langues ; 2) une **Mention européenne commune** pour la qualification des enseignants; 3) une **banque de données des ressources existantes** pour cet enseignement/formation et 4) un **portfolio du Citoyen européen** qui pourrait devenir le 6^{ème} élément de l'EUROPASS. Voir le site <http://www.elicitizen.eu> (en construction).

Toujours poursuivant le même objectif, l'AEDE-France a organisé le 3 octobre 2012, à l'IUFM de Bretagne, à Rennes, un colloque européen "*Éducation en Formation en Europe, un enjeu collectif*" autour de 3 mots-clés : **Coopération, Inclusion, Réussite**. Le colloque a été ouvert par le recteur de l'académie de Rennes et André de Peretti avait tenu à envoyer son message, ne pouvant se déplacer lui-même. Les intervenants venaient de 8 États membres de l'U.E. aussi différents que la Suède, la Hongrie, l'Espagne ou le Royaume Uni : c'est en travaillant ensemble, de cette manière, que l'on pourra donner à notre système éducatif les outils qui permettront de faire face aux mutations du monde actuel et qui donneront aux jeunes l'appétence pour poursuivre leurs apprentissages et leur formation tout au long de la vie.

Les vidéos et certaines communications du colloque sont en ligne sur le site <http://www.aede-france.org>

J'ajouterai, avant de terminer, que **la formation initiale des enseignants ne devrait plus être paralysée par un concours de recrutement placé en plein milieu du parcours de Master !**

Au nom de l'AEDE-France, je vous remercie de m'avoir laissé la parole et je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

